

DOCUMENTS DE LA 102^{ème} REUNION DU COMITE EXECUTIF
REUNION ORDINAIRE DU 26 AOUT 2020
Soumis par le Secrétariat Technique

Décembre 2020

Sommaire :

Sommaire

Relevé des décisions issues de la 102ème réunion du CE	3
(Exprimé en Dollar US).....	16
Rapport de la remise et reprise entre la Coordination intérimaire et le Coordonnateur National	19
Version ajustée de la feuille de route des priorités du CN/ITIE juillet à décembre 2020.....	20
Situation financière de l'ITIE-RDC du 29 juillet au 24 août 2020	32

Relevé des décisions issues de la 102ème réunion du CE

Référence	Décisions	Statut	Observation
102-3-a	La Feuille de route des priorités du Comité National, telle qu'ajustée, est adoptée	Exécutée	
102-3-f	Excepté le rapport thématique sur la revue des états financiers des entreprises publiques extractives, qui sera publié avant le 31 décembre 2020, les autres rapports thématiques peuvent être publiés au 1er trimestre 2021, avant le 16 avril.		
102-3-g	Un rapport mensuel d'activités du Secrétariat Technique sera dorénavant transmis aux membres, par e-mail, à partir du 05 du mois n +1.	Exécutée	
102-4	le Cadrage du rapport assoupli ITIE-RDC 2018, 2019 et 1er semestre 2020 est adopté à l'unanimité, Moyennant intégration du corrigé des coquilles attendu du Collège Entreprises extractives.	Exécutée	
102-5	Le Secrétariat Technique est chargé de proposer, toutes affaires cessantes, une lettre qui sera enrichie par les membres, s'adressant au Secrétariat International en des termes clairs et fermes pour exprimer : - <u>P'opposition du Gouvernement de la RDC</u> au processus de remplacement de son délégué, remettant ainsi à plat son mandat de représentation de la sous-région Afrique Centrale francophone au Conseil d'Administration alors qu'il est en cours de validité ; - <u>P'objection du Comité Exécutif</u> à la procédure en cours, non soutenue par des règles préétablies, objectives et impersonnelles.	Exécutée	

Document de la réunion du Comité Exécutif 102-0

Ordre du jour de la 102^{ème} réunion du CE de l'ITI-ERDC : Réunion Ordinaire

Lieu : Salle « MULUMBA LUKOJI » du Ministère du Plan

- | | |
|---|--|
| (1) Procès-verbal de la réunion du 30/07/2020. | <p><i>Pour adoption</i>
<i>PV du CE du 30/07/2020</i></p> <p><i>Document 102-1</i>
<i>Par la Présidente du C.E</i></p> |
| (2) Rapport de la remise et reprise entre la Coordination intérimaire et le Coordonnateur National. | <p><i>Pour discussion et adoption</i>
<i>Document 102-2</i>
<i>Par le Coordonnateur National</i></p> |
| (3) Activités du ST ITIE (août 2020) | |
| 1. Point de situation sur les activités entreprises au mois d'août 2020. | <p><i>Pour information</i>
<i>Par le Coordonnateur National</i></p> |
| 2. Présentation des livrables | |
| a) Version ajustée de la feuille route des priorités du CN ITIE juillet à décembre 2020 | <p><i>Pour discussion et adoption</i>
<i>Document 102-3</i>
<i>Par le Coordonnateur National</i></p> |
| b) Point d'information sur l'élaboration du rapport assoupli ITIE-RDC 2018, 2019 et premier semestre 2020 : Cadrage du rapport assoupli ITIE-RDC 2018, 2019 et premier semestre 2020. | <p><i>Pour discussion et adoption</i>
<i>Document 102-4</i>
<i>Par le Coordonnateur National</i></p> |
| (4) Situation financière de l'ITI-ERDC du 29 juillet au 24 août 2020. | <p><i>Pour information</i>
<i>Document 102-5</i>
<i>Par le Coordonnateur National</i></p> |
| (5) Divers | <p><i>Pour information</i></p> |

Fait à Kinshasa, le 18/08/2020

Le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC (C.E) a tenu sa 101^{ème} réunion dont procès-verbal ce 30 juillet 2020, dans la salle « MULUMBA LUKOJI » du Ministère du Plan située sur 4155, Rue des Coteaux, Quartier Petit Pont à Kinshasa-Gombe. Cette réunion est ordinaire.

Du quorum

Les différents collèges siégeant au C.E sont représentés de la manière ci-après :

Collège Institutions publiques :

1. Elysée MUNEMBEWE, Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et Présidente du C.E : Présente ;
2. Rubens MIKINDO, Ministre d'État, Ministre des Hydrocarbures, Membre : Présent ;
3. Willy KITOBO, Ministre des Mines, 1^{er} Vice-Président du C.E : Présent ;
4. Marcellin BILOMBA, Conseiller Principal du Chef de l'État/ ECOFIRE : Membre ;
5. Émilie MUSHOBEKWA, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre, Membre : Présent.

Collège Entreprises Extractives :

6. Yvonne MBALA, Déléguée des Entreprises pétrolières, Membre : Présente ;
7. Robert MUNGANGA, Délégué des Entreprises minières publiques, Membre : Présent ;
8. Simon TUMA WAKU, Délégué des Entreprises minières privées, Membre : Présent (Participation par Vidéoconférence) ;
9. KASSONGO Bin Nassor, Délégué de la Chambre des Mines/FEC, Membre, empêché et a donné mandat à M. Robert MUNGANGA : Présent.

Collège Société Civile :

10. Jean Claude KATENDE, Délégué de la Société Civile, Membre : Présent ;
11. Albert KABUYA, Délégué de la Société Civile, Membre : Présent ;
12. Nicole BILA, Déléguée de la Société Civile, Membre : Présente (Participation par Vidéoconférence) ;
13. Jimmy MUNGURIEK, Délégué de la Société Civile, Membre : Présent (Participation par Vidéoconférence) ;
14. Jean Marie KABANGA, Délégué de la Société Civile, Membre, empêché et a donné mandat à M. Jean Claude KATENDE : Présent.

Le quorum est atteint et, par conséquent, le Comité Exécutif a valablement siégé.

Le secrétariat de la réunion est assuré par Madame Marie-Thérèse HOLENN, Coordonnateur National a.i., en présence de Monsieur Jean-Jacques KAYEMBE, nouveau Coordonnateur National de l'ITIE-RDC.

De l'ordre du jour adopté

Les membres ont adopté l'ordre du jour de la réunion comportant six points repris ci-dessous :

1. Présentation du nouveau Coordonnateur National de l'ITIE-RDC ;
2. Adoption des procès-verbaux des réunions des 22 janvier, 22 février et 25 juin 2020 ;
3. Restitution au C.E, pour discussions et adoption, des conclusions des travaux du Groupe Technique de Travail (GTT) sur :
 - 1° La feuille de route des priorités du C.E de juillet à décembre 2020 ;
 - 2° Les termes de référence pour l'élaboration du rapport assoupli 2018-2020 ;
4. Situation financière de l'ITIE-RDC de janvier à juillet 2020 ;
5. Point d'information sur la situation du contrat SOKIMO – AJN Resources Inc ;
6. Divers.

Madame la Présidente demande au service de protocole d'introduire le nouveau Coordonnateur National dans la salle pour participer à la réunion et invite ce dernier à se présenter aux membres. Le nouveau Coordonnateur National remercie les membres et, se présentant, il dit être âgé de 50 ans, père de 04 enfants, Ingénieur civil en Métallurgie ayant évolué dans la gouvernance financière.

Madame la Présidente rappelle aux membres la procédure de recrutement qui a abouti à la nomination du Coordonnateur National du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC par le Président de la République. Elle porte à la connaissance des membres que le nouveau Coordonnateur National sera notifié dans un bref délai et, après avoir obtenu de Madame Marie-Thérèse Holenn, Coordonnateur National a.i. qu'elle est prête pour procéder à la remise et reprise, convient avec les membres de la date de mercredi le 05 août 2020 comme celle de la remise et reprise entre la Coordination intérimaire du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC et le nouveau Coordonnateur National.

Examen des points inscrits à l'ordre du jour, débats et délibérations

I. De l'adoption des PV des réunions du C.E des 22/01, 22/02 et 25/06/2020

Madame la Présidente rappelle aux membres que ces trois PV avaient été partagés en ligne par le Secrétariat Technique, qui n'a enregistré aucun amendement des membres. Elle demande aux membres s'ils avaient des amendements à proposer séance tenante. Aucun amendement n'ayant été proposé, Madame la Présidente invite les membres à manifester qu'ils adoptaient ces PV.

Délibérations :

Les PV des réunions du Comité Exécutif tenues le 22 janvier, le 22 février et le 25 juin 2020 sont adoptés à l'unanimité.

II. De la restitution des travaux du Groupe Technique de Travail (GTT)

Madame la Présidente invite le Président du GTT, Monsieur Jean Claude KATENDE, à faire la restitution des travaux lui confiés par le C.E.

Présentant les résultats des travaux effectués, le président du GTT informe les membres des dispositions et options ci-après levées :

1° En ce qui concerne le fonctionnement du C.E

- **Tenue des réunions :** Tenir une réunion par mois en respectant la distanciation physique et les autres gestes barrières ;

- **Convocation des réunions et transmission des documents** : Par e-mails, médias sociaux, messagerie électronique (Texto) afin d'éviter la transmission des documents physiques ;
 - **Participation des membres habitant les provinces, dans le contexte de l'état d'urgence due à la Covid-19** : Par téléconférence (Skype, Zoom, Microsoft teams, etc.) ;
 - **Actualisation des textes de gouvernance** :
 - (i) Autoriser le ST à confier la finalisation du Manuel des procédures mis à jour au Consultant qui l'avait élaboré en 2013 ;
 - (ii) Autoriser le ST à procéder au toilettage du projet de décret modifiant et complétant le Décret portant création, organisation et fonctionnement du CN/ITIE-RDC en vigueur avant sa transmission au Gouvernement.
- 2° **En ce qui concerne l'actualisation du Plan de travail triennal du Comité National** :
- Le GTT a élaboré un projet de **Feuille de route des priorités de l'ITIE-RDC pour la période de juillet à décembre 2020**, qu'il soumet à l'adoption du C.E.
- 3° **En ce qui concerne les rapports à publier en 2020**, le GTT propose de :
- Publier : (i) le rapport ITIE-RDC 2018, 2019 et 1^{er} semestre 2020 dont il soumet les termes de référence de l'élaboration à l'adoption du C.E, (ii) le rapport annuel d'avancement 2018-2019, (iii) les rapports thématiques : a) sur la revue des états financiers des EP, b) sur la gestion et la répartition de la redevance minière, c) sur l'état des lieux de publication des contrats extractifs ;
 - Confier au ST la production du Rapport assoupli ITIE-RDC 2018, 2019 et 1^{er} semestre 2020, sous la supervision du C.E et ce, suivant l'option assouplie ;
 - D'informer préalablement l'ITIE Internationale de l'option choisie avant le début de la collecte des données ;
 - Résilier le contrat avec le Cabinet BDO Tunisie Consulting en invoquant la force majeure consécutive à la pandémie de la Covid-19 ;
 - Confectionner et d'adopter le cadrage du rapport assoupli.

Le Président du GTT sollicite et obtient de Madame la Présidente que les Experts du Secrétariat Technique présentent aux membres les documents qui sous-tendent les résultats des travaux du GTT.

2.1. Économie de la Feuille de route des priorités du Comité National de l'ITIE-RDC de juillet à décembre 2020

Les experts du ST ont expliqué aux membres que la Feuille de route des priorités du Comité National est extraite du Plan de Travail Triennal 2018-2021 (PTT), adopté par le Comité Exécutif le 25 juillet 2018.

Cette Feuille de route est élaborée pour adapter la mise en œuvre du processus ITIE en RDC au contexte de la COVID-19 et prend en compte les difficultés de financement de la mise en œuvre du processus.

La Feuille de route répond à trois impératifs : (i) poursuivre la mise en œuvre du processus ITIE en RDC, nonobstant le contexte de la pandémie et de la contrainte financière ; (ii) poursuivre la publication des informations requises par la Norme ITIE et attendues par le public ; (iii) poursuivre le débat public sur la gouvernance du secteur extractif congolais.

Elle poursuit quatre objectifs spécifiques regroupés en deux, à savoir : « Assurer le fonctionnement du Comité National et crédibiliser la mise en œuvre du processus ITIE » d'une part et, d'autre part, « Divulguer des informations essentielles en 2020 et organiser le débat public sur des questions clés de la gouvernance du secteur extractif ».

De 42 Activités prévues dans le Plan de travail, la Feuille de route dégage quinze (15) priorités, soit 35,7% du volume des activités initialement prévues pour 2020, réduisant ainsi les prévisions

budgétaires de leur réalisation à la somme de 973 895,02 USD, soit 35,6% du budget initial prévu dans le PTT.

Débats :

Un membre du Collège Institutions Publiques fait observer que le Coordonnateur National ayant été nommé, la contrainte relative à sa nomination devrait être retirée de la Feuille de route. Par ailleurs, estimant que les contraintes ont été libellées comme des recommandations, ce membre suggère de les reformuler en commençant par « manque de ... ».

Délibérations :

Moyennant les améliorations proposées, la Feuille de route des priorités du Comité National de l'ITIE-RDC de juillet à décembre 2020 est adoptée à l'unanimité des membres.

2.2. Termes de référence (TDR) pour l'élaboration du rapport assoupli ITIE-RDC 2018-2019 et 1^{er} Semestre 2020

Les experts du ST ont expliqué aux membres que tenant compte des effets de la pandémie de la Covid-19, le Conseil d'Administration de l'ITIE a accordé aux pays de mise en œuvre, la liberté de choisir entre produire le rapport suivant la procédure conventionnelle (habituelle) ou plutôt suivant une procédure assouplie dont il fixe les conditions.

C'est ainsi que le GTT propose au C.E de publier un rapport assoupli ITIE-RDC 2018, 2019 et 1^{er} semestre 2020, en se passant de la phase de conciliation des données et d'ajustement des écarts, afin de tenir compte des difficultés entraînées par la pandémie de la Covid-19 et garantir la continuité dans la divulgation des informations ITIE, sans engendrer des risques sanitaires. Si le C.E opte pour la publication d'un rapport assoupli, il devra en même temps décider s'il le produit lui-même, par le biais du ST ou s'il en confie la production à un consultant indépendant (Administrateur Indépendant).

La phase de conciliation des données et ajustement des écarts étant exclue, les experts du ST ont précisé que, dans les deux cas, l'élaboration dudit rapport passe par les cinq phases suivantes : (i) Fixation des objectifs du rapport ; (ii) Elaboration du cadrage ; (iii) Collecte des données ; (iv) Elaboration du projet de rapport ; (v) Rédaction, adoption et publication du rapport final.

Le calendrier de production de ce rapport s'étale sur la période allant du 30 juillet au 16 décembre 2020.

Débats :

S'adressant aux membres, Madame la Présidente leur pose la question de savoir pour quel type de rapport ils optent, conventionnel ou assoupli ? Si rapport assoupli, le C.E est-il capable de le produire lui-même comme le lui conseille le GTT et, dans l'affirmative, est-il capable de respecter le calendrier proposé pour la production de ce rapport ?.

Un membre du Collège Entreprises extractives voudrait que le GTT présente le tableau comparatif des options qu'il a examinées pour permettre au C.E de décider en connaissance de cause. Il veut savoir qui réalisera les analyses dans le cadre de l'impact de la Covid-19 et quelles sont les conséquences éventuelles de la publication du rapport assoupli sur la validation.

En vue de permettre au C.E de décider à bon escient, dans le tableau suivant, deux options sur la responsabilité de produire le Rapport assoupli ITIE-RDC 2018-2019 et 1^{er} Semestre 2020 ont été présentées aux membres :

Options	Avantages	Inconvénients
---------	-----------	---------------

Option 1 :	La RDC profite, à travers le Consultant, de l'expérience des autres pays en matière de rapport assoupli, ce qui lui permet d'améliorer son propre rapport ;	
Confier la production du rapport à un Consultant, qui va travailler avec l'appui du ST et sous la supervision directe du Comité Exécutif.	Pour le public, les analyses et l'opinion d'un Consultant Indépendant offrent au rapport et au processus plus de crédibilité que les analyses et l'opinion du C.E lui-même.	Engagement d'un coût relatif aux honoraires du Consultant
Option 2 :	Le coût de production du rapport est minimisé pour n'avoir pas d'honoraires à payer	Absence d'une opinion indépendante sur l'exhaustivité et la fiabilité des données divulguées.
Le Comité Exécutif se charge lui-même de la production du rapport, par le biais du ST, et d'évaluer lui-même l'exhaustivité et la fiabilité des données divulguées.		

Un membre du Collège Institutions publiques fait observer que les TDR ne font pas référence au Cadrage. En ce qui concerne la publication du rapport assoupli, il considère qu'il est mieux de recourir au consultant sans se préoccuper des contraintes financières et ce, d'autant plus qu'il ne faut pas sacrifier la qualité à cause de l'argent.

Appuyant cette intervention, le nouveau Coordonnateur National insiste sur la qualité du rapport au regard de la validation et conseille au C.E d'engager un consultant pour mieux rencontrer les problèmes d'exhaustivité et de fiabilité, surtout pour les données du 1^{er} semestre 2020, parce qu'il ne sera pas évident beaucoup de structures ne vont les certifier. Il précise qu'il serait indiqué de renégocier le contrat avec l'Administrateur Indépendant et de répartir clairement les tâches entre lui et le ST.

Un membre du Collège Institutions publiques considère que le Comité National peut élaborer le rapport lui-même et le soumettre à la validation d'un consultant indépendant. Cette opinion est partagée par un autre membre de sa composante, qui renchérit qu'il faut profiter de la crise actuelle pour développer les compétences internes et faire certifier les résultats par un expert indépendant, en plus de compter sur le regard critique de la Société civile.

Les délégués du Collège Entreprises extractives soutiennent que, de tout le temps, c'est le ST qui a toujours fait le travail de fond, l'Administrateur Indépendant n'intervient que pour la conciliation. L'ITI-ERDC peut rassurer l'opinion publique en mettant du sérieux dans son travail et en crédibilisant son rapport assoupli. Pour ce faire, il n'est pas nécessaire de confier ce travail à un consultant car l'ITI-ERDC a les compétences pour produire un rapport de qualité. Ils considèrent qu'il faut saisir cette opportunité pour prouver de quoi l'ITI-ERDC est capable, au-delà du bon travail qu'elle fait déjà et qui est reconnu au niveau de l'ITI Internationale

Les délégués du Collège Société civile soutiennent que la RDC a beaucoup travaillé sur le processus ITIE et a de l'expérience à vendre à d'autres pays de mise en œuvre. Ils précisent pour ceux qui ont des inquiétudes que le ST a toujours travaillé sur les rapports ITIE et l'Administrateur Indépendant s'est toujours appuyé sur le ST et les parties prenantes.

Madame la Présidente pose la question de savoir qu'en est-il de l'analyse qui remplace la conciliation et qu'elles sont les conséquences de cette analyse sur la validation ?

Le Président du GTT se dit être heureux et fier de faire partie du Comité Exécutif, qui est parmi les meilleurs Groupes multipartites du monde. Il félicite les membres pour leur participation active et salue la hauteur des débats en rappelant qu'il a été membre du Conseil d'Administration

de l'ITIE. Répondant à Madame la Présidente et aux préoccupations de certains membres, il leur demande de pas perdre de vue que, nonobstant la déclaration unilatérale, il y a déjà un coût à supporter car le ST doit sensibiliser les parties déclarantes et l'Inspection Générale des Finances (IGF) doit certifier les données des régies financières. Il relève que les précédents rapports ITIE élaborés par des Administrateurs Indépendants ont toujours été améliorés par le ST et les parties prenantes. En ce qui concerne l'analyse que mentionne Madame la Présidente, elle porte sur le contexte et ce dernier peut être analysé par les compétences réunies autour de cette table. Il précise que le résultat de l'analyse consiste à faire voir dans quelle voie se dirige la mise en œuvre du processus ITIE en RDC. Par rapport à la validation, le Président du GTT répond que cela dépend de la pertinence des analyses que le Comité National de l'ITIE-RDC va faire et, à ce sujet, ce sont les analyses des parties prenantes qui donnent de la plus-value aux rapports, y compris ceux des Administrateurs Indépendants. Il conseille à nouveau aux membres d'avaliser l'option proposée par le GTT.

Un des membres du Collège Entreprises Extractives fait observer que l'opinion de l'Administrateur Indépendant dont on insiste est en réalité l'opinion des parties prenantes que l'Administrateur Indépendant consulte avant de déposer son rapport.

Un des membres du Collège Institutions publiques remercie le Président du GTT pour les éléments nouveaux qu'il a apportés et qui ne sont pas repris dans le tableau comparatif.

Un membre du Collège Société civile dit être fier de ce débat dont l'objectif est que la transparence et la bonne gouvernance s'installent dans le secteur extractif congolais, car d'ici quelques années, la mise en œuvre de l'ITIE ne va plus recourir aux services des Administrateurs Indépendants à cause de la divulgation systématique des données par les sources d'information elles-mêmes. Il recommande au C.E de produire ce rapport assoupli qui, du reste, sera en partie élaboré par un consultant indépendant qui donnera son opinion. Il s'agit de KPMG, à qui il a été confié la revue des états financiers des entreprises publiques pour les exercices 2017 et 2018.

Mme Marie-Thérèse Holenn, Coordonnateur National a.i. porte à la connaissance des membres que la RDC est l'un des meilleurs pays de mise en œuvre et que son Groupe multipartite est très apprécié parce qu'il y a des pays qui ont sollicité de venir nous visiter pour partager notre expérience dans la mise en œuvre de l'ITIE. Elle ajoute que le rapport contextuel 2016 qui a été élaboré par le ST et les parties prenantes est très apprécié à l'ITIE Internationale et la tendance actuelle est d'écarter le rapport ITIE confectionné par l'Administrateur Indépendant pour le remplacer par la divulgation continue ou systématique.

Madame la Présidente pose la question de savoir si les analyses des parties prenantes seront conformes aux exigences de la Norme ITIE. Un membre du Collège Institutions publiques répond que cela va de soi, l'ITIE-RDC disposant des compétences avérées.

Un autre membre du Collège Institutions publiques pose la question de savoir quels sont les moyens du C.E pour vérifier l'exhaustivité et la fiabilité des données financières ?

Le Président du GTT répond que le C.E dispose de plusieurs moyens. D'abord, l'étude de cadrage permet déjà le débat sur cette vérification. Ensuite, la déclaration est unilatérale et c'est l'IGF qui certifiera les données des régies financières. Le travail de l'IGF sera soumis au débat des parties prenantes. Enfin et, dans tous les cas, la beauté de l'ITIE c'est d'expliquer ce qu'on n'a pas été capable de faire. Pour cela, il suffit de produire les preuves des efforts qui ont été fournis pour rencontrer l'exigence de la Norme.

Madame la présidente soumet les TDR pour l'élaboration du rapport assoupli ITIE-RDC 2018-2019 et 1^{er} Semestre 2020 à l'adoption des membres, qui les adoptent moyennant l'intégration de la référence au cadrage.

Délibérations :

Le Comité Exécutif adopte les TDR pour l'élaboration du rapport assoupli ITIE-RDC 2018-2019 et 1^{er} Semestre 2020, moyennant intégration de la référence au cadrage.

I. De la situation financière du CN/ITIE-RDC de janvier à juillet 2020

À la demande de Madame la Présidente, Madame le Coordonnateur National a.i. présente la situation financière du Comité National pour la période de janvier à juillet 2020 en annexe, en insistant sur les dettes. Celles-ci concernent essentiellement les arriérés des loyers du siège et de l'antenne de Lubumbashi ainsi que les salaires du personnel. Elle est complétée par le Coordonnateur National Adjoint chargé de l'Administration et des Finances a.i., qui a sollicité l'implication des membres du C.E, au-delà de Madame la Présidente, pour la mobilisation des moyens de mise en œuvre du processus.

Madame la Présidente informe les membres que la situation de l'ITIE n'est pas singulière, car elle a présenté le cas de l'ITIE à la réunion du Comité de Conjoncture du Gouvernement, en même temps que celui du Bureau Central de Recensement (BCR), un autre service sous-tutelle du Ministère du Plan qui est mis dehors par son bailleur. De même, le Ministre des Mines évoque souvent l'ITIE dans ses interventions aux réunions du Gouvernement. Elle exhorte les membres à se mobiliser pour trouver des solutions.

Un membre du Collège Société civile et membre de la Commission de recrutement du Coordonnateur National signale que les jetons des présences des membres de cette Commission n'ont pas encore été payés.

Madame la Présidente lui répond que les pièces de ce dossier, avec les états des sommes y relatifs, seront transmis au ST qui paiera en temps utile.

Un des membres du Collège Société civile propose à Madame la Présidente de présenter officiellement la Feuille de route des priorités de l'ITIE-RDC aux partenaires techniques et financiers (PTF), au cours d'une réunion de travail, pour solliciter le financement des activités, à l'exception du fonctionnement du Comité National.

Un des membres du Collège Institutions Publiques rappelle aux membres qu'il a été décidé, au cours d'une réunion du C.E, de résilier le contrat de bail de la salle de réunions du ST afin de rationaliser les dépenses des loyers.

Madame le Coordonnateur National a.i. répond que le contrat de bail de la salle de réunions avait été envoyé par e-mail aux membres, comme cela avait été demandé et qu'il n'y a pas eu une suite de leur part.

Madame la Présidente demande au Coordonnateur National a.i. de le lui envoyer pour qu'elle saisisse officiellement les membres. En ce qui concerne la réunion avec les PTF, Madame la Présidente propose de publier d'abord la Feuille de route et d'inviter ensuite les PTF pour qu'ils précisent les appuis qu'ils souhaiteraient apporter.

Pour conclure ce point, Madame la Présidente conseille aux membres de compter premièrement sur le financement du Gouvernement pour soutenir la mise en œuvre. Elle les rassure aussi que les délégués du Collège Institutions publiques continueront de mener le plaidoyer au niveau du Gouvernement, et particulièrement du Ministère des Finances. Elle invite enfin les autres parties prenantes à les appuyer avec des plaidoyers auprès du Ministère des Finances.

I. Du point d'information sur la situation des contrats de SOKIMO – AJN et SOKIMO – KODO Resources

M. Jimmy MUNGURIEK, qui a inscrit ce point à l'ordre du jour, exprime trois craintes : (1) en se fondant sur les états financiers de AJN Resources Inc., cette société de droit canadien n'a pas des capacités techniques et financières requises à signer un contrat avec SOKIMO ; (2) risque de

dilution des participations de SOKIMO dans le capital de six projets concernés par ce protocole d'accord ; (3) le protocole a été signé sans recourir à la procédure d'appel d'offres. Il ajoute en disant que le Ministre du Portefeuille aurait préconisé sa validation par le Gouvernement. De même, il s'interroge sur la cession totale par la SOKIMO de ses permis d'exploitation PE5078, PE5079 et PE5081 à KODO Resources Inc. Pour ce faire, il voudrait avoir des éclaircissements sur les deux sujets et inviter le C.E à en débattre, afin d'amener le Gouvernement à prendre une bonne décision.

Madame la Présidente fait remarquer que ce dossier a été présenté au Gouvernement par le Ministre du Portefeuille et qu'il n'y a pas encore de décision.

En sa qualité de Ministre des Mines, Monsieur le 1^{er} Vice-Président du C.E réfute l'allégation selon laquelle le Ministre du Portefeuille aurait préconisé la validation du contrat et précise qu'il vient juste d'entrer en possession de ce dossier qui est en traitement au niveau de son Cabinet, du Gouvernement et de la Présidence de la République. Il précise qu'en l'état, ce contrat peut être soit validé, soit réaménagé, soit encore rejeté. Il ajoute que le Gouvernement va décider après avoir consulté toutes les parties prenantes et après avoir analysé tous les contours de ce dossier. Il conseille au C.E de laisser évoluer ce dossier au niveau du Gouvernement et que toutes les zones d'ombres soient éclaircies au niveau des officiels.

Un membre du Collège Entreprises extractives rappelle que le document relatif à ce point d'information aurait dû être envoyé aux membres suffisamment avant pour qu'ils le pénètrent, afin de ne pas interférer dans la gestion d'une entreprise publique.

Un membre du Collège Société civile soutient l'intervenant précédent et propose que le C.E confie la question au ST parce qu'elle intéresse l'ITIE, la SOKIMO étant une entreprise publique. Il suggère que le ST demande officiellement les informations sur ce dossier pour documenter le Rapport assoupli qui sera publié en décembre 2020.

Un membre du Collège Institutions Publiques dit qu'en écoutant les uns et les autres, l'exigence de transparence a pour enjeux d'intervenir en amont pour ne pas subir, une fois le contrat signé.

Monsieur le 1^{er} Vice-Président du C.E partage cette opinion en exhortant le ST de rechercher l'information en écrivant aux parties impliquées, pour que l'on ne se fonde que sur l'information officielle.

Madame la Présidente demande à M. Jimmy de transmettre aux membres le document qu'il développe et propose à ces derniers que le ST recherche les informations auprès des sources officielles afin de documenter la question et alimenter le débat au niveau du CE.

Un membre du Collège Société civile propose qu'un délai soit accordé au ST pour qu'il partage les informations documentées sur ce dossier.

Délibérations :

Le Comité Exécutif instruit le ST de chercher la confirmation ou l'infirmerie des allégations sur le dossier SOKIMO auprès des sources officielles et de partager avec lui, au plus tard le 15 août 2020, des éléments documentés afin de lui permettre d'en débattre à bon escient et, dans la mesure du possible, de conseiller utilement le Gouvernement.

III. Divers

1^o Affaire Comité National de l'ITIE-RDC contre Monsieur Jérémy MACK DUMBA

Madame le Coordonnateur National a.i. informe les membres que Maître Dieudonné KALUBA DIBWE qui suivait l'affaire pour le compte du Comité National au niveau du Conseil d'Etat et de la Cour de Cassation est devenu juge à la Cour Constitutionnelle. Elle demande au nouveau Coordonnateur National de trouver un autre avocat pour défendre le Comité National et de pourvoir aux honoraires de ce dernier.

Madame la Présidente s'étonne que la République perde le procès alors qu'il y a autour de la table, des avocats qui maîtrisent le dossier en cause et qui peuvent former une coalition pour défendre la République. Elle demande aux avocats présents : Maîtres Jean Claude KATENDE, Albert KABUYA, Marie-Thérèse HOLENN, Théodore MPIANA et Gabriel MBUYI s'ils ne peuvent pas constituer une coalition d'avocats de l'ITIE-RDC.

Un membre du Collège Institutions publiques fait observer que si le dossier était traité par le Cabinet KALUBA, un autre membre de ce cabinet prendra la relève.

2° Saisine de l'ITIE Internationale afin de conserver le poste de la RDC au Conseil d'Administration de l'ITIE

Le nouveau Coordonnateur National, Monsieur Jean Jacques KAYEMBE, demande au Comité Exécutif de bien vouloir écrire au Conseil d'Administration de l'ITIE pour que lui soient transférées les charges de membre du Conseil d'Administration de l'ITIE qui revenaient à Madame Marie-Thérèse HOLENN. Il précise que ce poste revient à la RDC et qu'il importe à cette dernière de se prononcer rapidement pour qu'elle ne perde pas son privilège.

Un membre du Collège Société civile conseille d'écrire au Secrétariat International de l'ITIE pour exprimer que la RDC souhaite conserver son poste au Conseil d'Administration, et que le nom de la personne désignée sera communiqué dans le meilleur délai.

Madame la Présidente déclare avoir pris bonne note du conseil.

3° Autres questions

Un membre du Collège Institutions publiques voudrait savoir quel est le sort de Madame le Coordonnateur a.i, qui est à la fin de son mandat ?

Madame la Présidente lui a répondu qu'on ne saurait parler du sort des personnes en leur présence et en public. Sur ce, elle demande aux membres d'applaudir pour Madame Marie-Thérèse HOLENN, afin de saluer son départ.

Elle remercie les membres pour leur participation active aux travaux de la réunion et les exhorte à continuer ainsi.

Elle remercie également Madame le Coordonnateur a.i, pour son combat en faveur de la transparence dans la gestion des ressources naturelles, pour le bien des générations futures.

Elle exhorte l'équipe solide du ST à soutenir le Coordonnateur entrant comme elle l'a fait pour Madame Marie-Thérèse.

Elle souhaite enfin plein succès au nouveau Coordonnateur National et émet le vœu de le voir conduire la RDC à bon port à l'issue de la 2^{ème} validation qui démarre le 16 avril 2021, date anniversaire de sa naissance.

Relevé de décisions :

(1). De la remise et reprise entre la Coordination intérimaire et le nouveau Coordonnateur National de l'ITIE-RDC

La date de la remise et reprise entre la Coordination intérimaire du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC et le nouveau Coordonnateur National est fixée au mercredi le 05 août 2020.

(2). Des PV des réunions du CE des 22/01, 22/02 et 25/06/2020

Les PV des réunions du Comité Exécutifs tenues le 22 janvier, le 22 février et le 25 juin 2020 sont adoptés à l'unanimité.

(3). De la restitution des travaux du GTT :

▪ **Sur la Feuille de route des priorités du Comité National de l'ITIE-RDC de juillet à décembre 2020 :**

✓ Moyennant les améliorations proposées, la Feuille de route des priorités du Comité National de l'ITIE-RDC de juillet à décembre 2020 est adoptée à l'unanimité des membres.

▪ **Sur les Termes de référence pour l'élaboration du rapport assoupli ITIE-RDC 2018-2019 et 1^{er} semestre 2020 :**

✓ Le Comité Exécutif adopte les TDR pour l'élaboration du rapport assoupli ITIE-RDC 2018-2019 et 1^{er} Semestre 2020, moyennant intégration de la référence au cadrage.

(4). Du point d'information sur la situation du contrat SOKIMO-AJN et SOKIMO-KODO Resources :

Le Comité Exécutif instruit le ST de chercher la confirmation ou l'infirmerie des allégations sur le dossier SOKIMO auprès des **sources officielles** et de partager avec lui, au plus tard le **15 août 2020**, des éléments documentés afin de lui permettre d'en débattre à bon escient et, dans la mesure du possible, de conseiller utilement le Gouvernement.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente lève la séance.

Commencée à 14h54, la réunion a pris fin à 18h30.

Annexe : Situation financière du CN/ITIE-RDC.

Fait à Kinshasa, le 30 juillet 2020

Jean-Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO Élysée MUNEMBWE TAMUKUMWE

Rapporteur

Présidente du Comité Exécutif



SITUATION FINANCIÈRE DU CN/ITIE-RDC



JUILLET 2020 ST/ITIE-RDC

1. INTRODUCTION

La situation financière du CN/ITIE-RDC a été présentée au 28 juillet 2020 en dollar américain et ce, conformément à l'article 23 du Règlement Intérieur du Comité National qui stipule que « À chaque réunion du Comité Exécutif, le Coordonnateur National présente un état complet de la situation financière et des activités réalisées aux membres du Comité Exécutif qui en donnent quitus ».

Cette situation financière présente la synthèse des opérations provenant des documents comptables couvrant la période du 21 janvier au 28 juillet 2020.

Le Plan de Travail Triennal adopté par le Comité Exécutif aligne les activités à réaliser suivant le chronogramme prévu à cet effet et le calendrier fixé par la Norme ITIE. Le financement de ces activités est assuré essentiellement par une dotation mensuelle du Gouvernement de la RDC qui s'est engagé à mettre en œuvre l'ITIE.

2. ETAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES DU CN/ITIE-RDC DU 21 JANVIER AU 28 JUILLET 2020

(Exprimé en Dollar US)

RECETTES		
Report	23 486	
Dotation Gouvernement de janvier reçue au mois d'avril 2020	152 107	
Dotation Gouvernement de février reçue au mois de juillet 2020	137 046	
Appui PTF (Secrétariat International ITIE)	8 000	
Total Recettes	320 639	
DÉPENSES		
<u>1. ACTIVITÉS RÉALISÉES</u>		
Actualisation du Plan de Travail Triennal 2018-2021		3 800
Adaptation du PT fixant les priorités du CE de juillet à décembre 2020		-
Elaboration du rapport de cadrage assoupli pour production rapport ITIE-RDC 2018		-

Étude sur la revue des états financiers des Entreprises Publiques du secteur extractif (KPMG)		8 000
S/total		11 800
2. FONCTIONNEMENT		
Communication (téléphone, internet)		9 100
Fonctionnement commissions, groupe de travail		4 675
Fonctionnement Antenne du Sud/Haut Katanga		3 700
Entretiens et réparations véhicules		1 415
Maintenance équipements (Hébergement T/SL)		3 620
Fournitures de bureau		4 931
Produits d'entretien		70
Voyages et déplacements (Achat billet Oslo et remboursement billet d'avion pour participation réunion du CE)		3 497
Carburant et lubrifiants		3 451
Rémunération agents du ST décembre, janvier, février		223 356
Rémunération consultants		18 893
Collation pour prestation jour férié et travaux intensifs		3 620
Frais de mission (Participation à la 46 ^e réunion du CA à Oslo et remboursement sur préfinancement frais de séjour membres du CE et ST)		9 098
Jeton de présence membres du CE		1 600
Médias et presse		1 950
Frais bancaires		2 298
Services extérieurs (Avocat conseil, Assistance à l'infogérance des services web)		6 236
S/total		301 509
Total Dépenses		313 309
SOLDE DE TRÉSORERIE AU 28 JUILLET 2020	7 330	

3. ETAT DES DETTES DU CN/ITIE-RDC DU 21 JANVIER AU 28 JUILLET 2020

(Exprimé en Dollar US)

N°	NATURE	FOURNISSEURS	MONTANT EN USD	JUSTIFICATION
1	Honoraires	Cabinet BDO Consulting (Administrateur Indépendant)	32 800,00	Honoraires production du rapport ITIE 2017 et formation
2	Loyers			
	Bureaux ST Kinshasa	Bailleur SOGIC sarl	78 000,00	Loyer de 4 trimestres (15/08/2019 au 15/08/2020)
	Salle de réunion		60 000,00	Loyer de 5 trimestres (15/05/2019 au 15/08/2020)
	Bureau antenne du sud	Bailleur MADU PILLAI	11 280,00	Loyer de 2 trimestres (janvier à juin 2020)
3	Rémunérations	Personnel ST ITIE-RDC	407 400,00	Arriérés janvier, mars, avril, mai, juin et juillet 2020
		Membres du CE ITIE-RDC	9 600,00	Jeton de présence Réunions du 22/01 et 22/02/2020
4	Autres dettes			
	Hébergement logiciel T/SL	MASIA VUVU	2 220,00	Abonnement de janvier à juillet 2020
	Carburant	SODIKIM	4 366,00	Facture janvier et février 2020
	Police d'assurance	SONAS	1 818,00	Police d'assurance flotte N°1294100312R
	Contrôle technique	TRINITY 3 SARL	597,00	NOTE HONORAIRES N°31/11/2019/DF
	Bulletin de service	Police Nationale Congolaise	100,00	
	Réservation et hébergement du nom de domaine	CODES QUANTEN	5 649,00	Facture N°2026604
	Entretien complet	GARAGE ISSAM	568,00	Facture N°0025/2020
	TOTAL		614 398	

Rapport de la remise et reprise entre la Coordination intérimaire et le Coordonnateur National
Par le Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC

Ass. Adm.
Ch. 25.08/2020

PROCES-VERBAL DE REMISE ET REPRISE

L'an deux mille vingt, le cinquième jour du mois d'août, a eu lieu la remise et reprise entre :

D'une part,

Les sortants :

- ~ **Madame Marie-Thérèse HOLENN AGNONG**, Coordonnateur National ad intérim de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Démocratique du Congo (ITIE-RDC), nommée par Arrêté n°103/CAB/MINET/PLAN/MBL/ELM/loc/2017 du 11 octobre 2017 portant désignation d'un Coordonnateur a.i du Secrétariat Technique du Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (CN-ITIE/RDC) ;
- ~ **Monsieur Théodore MPIANA KABUNDI**, Coordonnateur National ad intérim chargé de l'Administration et des Finances de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Démocratique du Congo (ITIE-RDC), nommé par Arrêté n°125/CAB/MINET/PLAN/MBL/ELM/pkg/2017 du 12 octobre 2017 portant désignation des Membres du Collège des Coordonnateurs Adjoints a.i du Secrétariat Technique du Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (CN-ITIE/RDC) ;

Et

D'autre part,

L'entrant,

Monsieur Jean-Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO, nommé par Ordonnance n°20/127 du 18 juillet 2020 en qualité de Coordonnateur National du Secrétariat Technique du Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans la gestion des Industries Extractives en République Démocratique du Congo (CN/ITIE-RDC) ;

En présence de :

Monsieur Emmanuel LWANUNA W. BIN ASUMANI, Directeur de Cabinet de Madame la Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et Présidente du Comité Exécutif, qui a reçu mandat de cette dernière aux fins de superviser la remise et reprise dont procès-verbal.

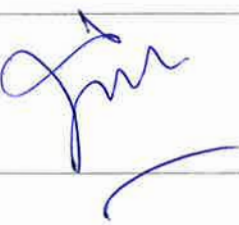
H.A.

Conformément à l'instruction de Madame la Présidente du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC contenue dans sa lettre n°1515/CAB/VPM/MIN/PLAN/EMT/GM/rm/2020 du 04 août 2020, relative à la remise et reprise, celle-ci a porté sur les points relatifs aux documents annexés au présent, qui en font partie intégrante.

Liste des documents en annexe :

- 1) Éléments de remise et reprise, dossiers saillants.
- 2) Feuille de route des priorités de l'ITIE-RDC à réaliser entre juillet et décembre 2020.
- 3) Projet de Rapport de Cadrage ITIE-RDC 2018-2020 (En soft).
- 4) Inventaire des immobilisations du CN-ITIE/RDC.
- 5) État des dettes du CN-ITIE/RDC.
- 6) États financiers du CN-ITIE/RDC : Exercice 2018.
- 7) États financiers du CN-ITIE/RDC : Exercice 2017.
- 8) Extrait de compte bancaire BOA du 04 août 2020.
- 9) Procès-verbal de l'inventaire de Caisse au 05/08/2020.
- 10) Liste du Personnel du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC au 05/08/2020.

Ainsi fait à Kinshasa, en cinq (05) exemplaires, le 05/08/2020

Marie-Thérèse HOLENN AGNONG	Jean-Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO
	
Théodore MPIANA KABUNDI	Emmanuel LWANUNA W. BIN ASUMANI
	

Version ajustée de la feuille de route des priorités du CN/ITIE juillet à décembre 2020

Par le Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC

N°	Priorités	Réf. PTT actualisé	Résultats attendus	Période de réalisation	Responsable	Coût (En USD)	Coûts par Poste d'affectation		Source/financ.	Contraintes
							Poste d'affectation	Coût (En USD)		
Objectif 1 : Assurer le fonctionnement du Comité National et crédibiliser la mise en œuvre du processus ITIE										
1	Organiser les réunions du Comité Exécutif conformément au Décret/ Règlement Intérieur et tenant compte des restrictions sanitaires imposées par Covid-19.	Activité n°9	Les réunions du C.E sont organisées conformément au calendrier réglementaire et les frais y afférents sont entièrement payés	Juil-déc.	- Secrétariat Technique (ST) - Comité Exécutif	82 506,00	Frais d'organisation de 6 réunions ord. : Rafraîchissement (300\$/réunion), Presse (450\$/réunion)	4 500,00	Gouv.	Décaissement mensuel, par le Gouvernement central, de la dotation budgétaire allouée à l'ITIE-RDC.
							Frais d'organisation de 3 réunions extra ord. : Rafraîchissement (300\$), Presse (450\$)	2 250,00		
							Frais de voyage pour 6 réunions ord. de 3 membres du CE (OSC) résidant en province : Haut-Katanga, Ituri, Kongo Central	15 360,00		
							Frais de séjour (4 jrs) pour 6 réunions ord. de 3 membres des OSC résidant en province : Haut-Katanga, Ituri, Kongo Central	13 896,00		

Comité Exécutif

							Jetons des présences réunions ord. de (20) membres du CE x 300\$ x 6 réunions ord.	36 000,00		
							Frais de location Salle de réunions (x 3 réunions)	4 500,00		
							Jetons des présences réunions extra ord. de (20) membres du CE x 100\$ x 3 réunions extra ord.	6 000,00		
2	Adapter le Plan de travail du Comité National au contexte de Covid-19	Activité n°6	Le CN/ITIE-RDC est doté d'une feuille de route tirée du Plan de travail actualisé et contenant des activités prioritaires à réaliser entre juillet et décembre 2020	Juillet	- Comité Exécutif - Groupe Technique de Travail (GTT) - Secrétariat Technique	0,00	Frais d'organisation des réunions du GTT et du CE (Frais pris en charge par les n°5 et 1 de la Feuille de route)	0,00	Gouv.	Idem

Comité Exécutif

3	Mobiliser les ressources financières et les appuis techniques nécessaires à la mise en œuvre du processus ITIE en RDC	Activité n°7	- Le Gouvernement central décaisse mensuellement la dotation budgétaire allouée à la mise en œuvre de l'ITIE en RDC ; - Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de la RDC appuient financièrement et techniquement le CN/ITIE-RDC dans la mise en œuvre de la feuille de route des activités prioritaires	Juil-déc.	- Coordonnateur National - Comité Exécutif	1 500,00	Frais d'organisation d'une réunion de soumission de la Feuille de route des priorités de l'ITIE-RDC aux PTF en vue de la mobilisation des fonds (Forfait/ Dejeuner de travail entre les membres du CN/ITIE-RDC et les PTF)	1 500,00	Gouv.	RAS
4	Assurer le fonctionnement administratif du Secrétariat Technique (toutes les charges)	Activité n°11	Toutes les charges de fonctionnement du Secrétariat Technique sont couvertes par la dotation du Gouvernement et les appuis financiers des partenaires	Juil-déc.	- Gouvernement - Comité Exécutif - ST	646 248,02	Rémunérations du personnel Charges locatives (Kinshasa et Lubumbashi) x 6 mois Fournitures de bureau (6 mois) Carburant et lubrifiants (6 mois) Communication : Téléphone (6 mois) Communication : Internet (6 mois) Hébergement Site Web et Abonnements applications (Microsoft Teams et Flickr) x (6 mois)	480 000,00 50 280,00 12 402,00 14 400,00 6 859,98 6 100,02 2 256,00	Gouv.	Décaissement mensuel, par le Gouvernement central, de la dotation budgétaire allouée à l'ITIE-RDC.

Comité Exécutif

							Entretien et réparation véhicules & autres matériels ST (6 mois)	6 949,98		
							Communication ITIE : Médias et Presse	5 800,02		
							Renforcement des capacités / Formations	12 600,00		
							Autres prestations de service	19 450,02		
							Polices d'assurance / 4 véhicules du ST	1 000,00		
							Acquisition équipements et matériels de bureau (Ordinateurs, Imprimantes, Rétroprojecteurs, Fontaine, Logitech vidéoconférence, Ampli BT)	18 150,00	PTF	
							Provision honoraires des Avocats intervenant dans l'affaire Prof. Mack Dumba contre la RDC (C.E)	10 000,00		
5	Assurer le fonctionnement des Commissions et Groupes de travail	Activité n°12	Les frais afférents à l'organisation des réunions des Commissions et Groupes de travail institués par le C.E sont entièrement payés par le CN/ITIE-	Juil-déc.	- Comité Exécutif - Secrétariat Technique (ST) - Commissions/ Groupes de travail ad hoc	20 750,00	Frais d'organisation de 10 réunions du GTT (Rafraîchissement : 50 \$)	500,00	Gouv.	Idem
							Jetons des présences des membres du GTT (15 membres x 50\$ x 10 réunions)	7 500,00		

Comité Exécutif

			RDC				Frais d'organisation de 5 réunions de la Commission de recrutement de l'Auditeur des comptes du CN/ITIE-RDC (Rafraîchissement : 50 \$/Réunion)	250,00		
							Jetons des présences des membres de la Commission de recrutement de l'Auditeur (10 membres x 50\$ x 5 réunions)	2 500,00		
							Jetons de présence des membres de la Commission de recrutement du CN [(1x2000) + (6x1000) + (4x500)]	10 000,00		
6	Actualiser et publier les textes de gouvernance interne du CN/ITIE-RDC (- Décret portant création, organisation et fonctionnement du CN et - Manuel de procédures de gestion)	Activité n°1	Les textes de gouvernance interne du CN/ITIE-RDC sont actualisés, adoptés et publiés	Août-oct.	- ST - GTT - Comité Exécutif - Conseil des Ministres - Premier Ministre	13 250,00	Actualisation du Décret portant création, organisation et fonctionnement du CN	0,00	- Gouv. - PTF	- Idem - Appui des PTF
							Frais d'organisation de 5 réunions de la Commission de rédaction du nouveau RI du CN (Frais de rafraîchissement : 50 \$/Réunion, Frais de location salle)	2 750,00		
							Jetons des présences des membres de la Commission de rédaction (10 membres x 50\$ x 5 réunions)	2 500,00		

Comité Exécutif

							Honoraires du Consultant/ Actualisation du Manuel de procédures de gestion (Forfait)	8 000,00		
7	Vulgariser le Code de conduite de l'Association ITIE auprès des membres du Comité National de l'ITIE-RDC	Activité n°3	Les dispositions du Code de conduite de l'Association ITIE sont comprises et appliquées par les membres du Comité National de l'ITIE-RDC	Septembre	- Comité Exécutif - Secrétariat Technique (ST)	0,00	Frais compris dans les réunions du Comité Exécutif	0,00	Gouv.	RAS
8	Organiser l'audit financier et organisationnel du Comité National de l'ITIE-RDC pour les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 suivant les standards internationaux	Activité n°13	Le CN/ITIE-RDC est audité par un consultant indépendant suivant les standards internationaux	Sept-nov.	- Comité Exécutif - Secrétariat Technique (ST) - Consultant	57 200,00	Frais liés au DAO et à la publicité de l'AMI	1 200,00	PTF	Appui des PTF
							Honoraires du Consultant pour les 4 exercices.	56 000,00		
Sous-Total 1 :							821 454,02			
Objectif 2 : Divulguer des informations essentielles en 2020 et organiser le débat public sur des questions clés de la gouvernance du secteur extractif										
9	Publier le rapport ITIE-RDC 2018, 2019 et 1e Semestre 2020 suivant la procédure assouplie due à la pandémie de Covid-19	Activité n°16	Le rapport assoupli ITIE-RDC 2018-2020 est publié dans le délai et contient des informations pertinentes à utiliser par le public lors du débat.	Juil-déc.	- Parties Prenantes - ST - Administrateurs Indépendants - GTT - Comité Exécutif	67 644,00	Frais de déploiement de 7 experts pour collecter les données dans 10 provinces. Frais de voyage et de séjour : Ex. Katanga (8 790\$) ; Kasai Oriental (4 290\$) ; Ex. Kivu (7635\$) ; Ex. Province Orientale (4 040) ; Kinshasa (1 000\$)	25 755,00	Gouv.	- Décaissement mensuel, par le Gouvernement central, de la dotation budgétaire allouée à l'ITIE-RDC ; - Appui des PTF

Comité Exécutif

							Frais de sensibilisation des parties déclarantes (Lubumbashi et Kolwezi) à la collecte des données et au remplissage des formulaires spécifiques de télédéclaration	17 341,00		
							Frais d'organisation, à Lubumbashi, de l'atelier d'amélioration des PP (Frais de voyage et de séjour de 3 membres du CE, Frais de voyage et de séjour de 3 membres du ST, Location salle, Logistique	20 748,00		
							Honoraires des consultants ponctuels locaux pour collecter les données sur terrain du Rapport assoupli ITIE-RDC 2018-2020 (500\$ x 7 sites : Haut-Uélé, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Lualaba, Mbuji-Mayi, Tshibwe), Frais de transfert (300\$)	3 800,00	PTF	
10	Publier les monographies sur des thématiques spécifiques à l'ITIE : (1) Revue des états financiers des	Activité n°17	Le rapport sur la revue des états financiers des EP des exercices 2017	Juil-sept.	- Parties Prenantes - Consultants indépendants - ST - GTT - Comité Exécutif	46 260,00	Frais d'organisation à Kinshasa, de l'atelier d'amélioration des PP (Location salle et Logistique)	6 000,00	- Gouv. - PTF	- Idem que ci-dessus

Comité Exécutif

<i>entreprises publiques ; (2) Répartition de la redevance minière et rétrocession de 10% des recettes pétrolières de catégorie B aux provinces productrices ; (3)Etat des lieux de la divulgation des contrats conclus ou modifiés assorti d'un plan de publication exhaustive des contrats au 1^{er} janvier 2021</i>	et 2018 est publié					Frais d'organisation de 2 séances de débat (Kinshasa et Lubumbashi) autour des résultats du rapport du Consultant	12 300,00		
						Honoraires du Consultant	27 960,00		
	Le rapport sur les transferts infranationaux, la répartition et la gestion de la redevance minière est publié	Août-oct.	- Parties Prenantes - ST - GTT - Comité Exécutif	35 170,00		Frais d'organisation de la réunion d'échanges sur la répartition de la redevance minière, la rétrocession de 10% des recettes pétrolières de catégorie B aux provinces productrices et les Fonds pour les générations futures (minier et pétrolier)	2 050,00	PTF	Appui PTF
						Collecte des données: Frais de voyage, Logistique et Transport des participants aux réunions : (1) L'shi: 2500\$; (2) Isiro : 3890\$ (3) Mbuji-Mayi : 3500\$; (4) Bukavu : 3650\$; (5) Goma : 3100\$; (6) Kindu : 3670\$; (7) Kolwezi : 3300\$; (8) Kamina : 2800\$; (9) Kalemie : 2750\$; (10) Moanda : 3960\$	33 120,00	Gouv.	- Décaissement mensuel, par le Gouvernement central, de la dotation budgétaire allouée à l'ITI-ERDC

Comité Exécutif

			L'état des lieux de la divulgation des contrats est dressé et un plan de leur publication exhaustive est élaboré		- Parties Prenantes - Consultants indépendants - ST - GTT - Comité Exécutif	16 000,00	Frais d'organisation de la réunion d'échanges sur la divulgation des contrats miniers et pétroliers	2 050,00		Appui PTF
							Frais DAO et publicité AMI	1 200,00		
							Frais d'organisation de 5 réunions de la Commission de recrutement du Consultant (Rafraîchissement : 50 \$/Réunion)	250,00	- PTF	- Appui des PTF
							Jetons des présences des membres de la Commission de recrutement (10 membres x 50\$ x 5 réunions)	2 500,00		
							Honoraires Consultant	10 000,00		
11	Mener l'étude sur la fourniture d'infrastructures et accords de troc : Cas SICOMINES	Activité n°17	Un rapport spécifique répondant aux attentes des parties prenantes sur le contrat SICOMINES est publié	Novembre	- Parties Prenantes - ST - GTT - Comité Exécutif	40 634,00	Frais d'organisation de la réunion d'échanges sur le niveau d'exécution du projet SICOMINES	2 050,00	PTF	Appui PTF

Comité Exécutif

							Frais de déplacement et de séjour à Kolwezi (1pers=510\$), Réunions préparatoires avec les parties impliquées (2x3persx50\$=300\$), Frais DAO +AMI (400\$), Per diem Membres Commission de recrutement (2500\$), Frais organisation atelier/ Kolwezi (7624\$), Honoraires Consultant (25000\$)	38 584,00		Appui PTF
12	Dresser un état des lieux du respect des procédures d'octroi des droits miniers et pétroliers et de la tenue des registres afin de déceler tout écart non négligeable par rapport au cadre légal et réglementaire applicable, et proposer des mesures correctives.	Activité n°26	- L'état des lieux met en évidence les écarts entre le cadre légal et la pratique dans l'octroi des droits miniers et pétroliers ainsi que dans la tenue des registres y afférents. - Le Consultant indépendant propose au CE une liste des mesures concrètes pour réduire lesdits écarts.		- Comité Exécutif - Secrétariat Technique (ST) - Parties Prenantes - Consultant Indépendant	42 900,00	Frais DAO +AMI (400\$), Per diem Membres Commission de recrutement (2500\$), Frais organisation atelier/Kin (7000\$), Frais tenue réunions GTT (3000\$), Honoraires Consultant (30000\$)	42 900,00	PTF	Appui PTF
13	Relire le projet de décret portant divulgation de la propriété effective des industries extractives élaboré par les Parties Prenantes, afin de vérifier sa conformité avec le droit positif	Activité n°17	- Un projet de décret conforme au droit positif congolais est préparé par un Groupe de travail, validé par le GTT, adopté par le CE, approuvé par le Conseil des Ministres et publié par le Premier Ministre. - La RDC est ainsi	Août-oct.	- ST - GTT - Comité Exécutif - Gouvernement - Premier Ministre	1 600,00	Frais d'organisation de 2 réunions du groupe ad hoc de travail	100,00	- PTF	- Appui des PTF

Comité Exécutif

	congolais.		dotée d'un outil lui permettant de divulguer pleinement la propriété effective.				Frais de transport de ± 15 membres du Groupe ad hoc de travail	1 500,00		
14	Publier les Rapports Annuels d'Avancement des exercices 2018, 2019 et 2020 contenant une évaluation des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE en RDC	Activité n°38	- Les RAA 2018, 2019 et 2020 sont publiés ; - Les résultats et l'impact de la mise en œuvre sont évalués ; - Les recommandations sont formulées par les PP pour améliorer la mise en œuvre	Nov-déc.	- Comité Exécutif - GTT - Secrétariat Technique - Parties Prenantes	6 000,00	- Frais d'organisation, à Kinshasa, d'un atelier de mise en commun des améliorations des PP au projet de RAA 2018-2020. (Location salle et logistique)	6 000,00	Gouv.	- Décaissement mensuel, par le Gouvernement central, de la dotation budgétaire allouée à l'ITIE-RDC.
15	Organiser un atelier avec les représentants du Gouvernement central, des provinces et des ETD pour débattre des problèmes concrets découlant de la répartition et de l'affectation des quotités des recettes de la redevance minière ainsi que de la rétrocession de 10% des recettes pétrolières de catégorie B aux provinces productrices	Activité n°21	Les problèmes de la rétrocession de 10% des recettes pétrolières, de la répartition et l'affectation de la redevance minière sont identifiés et les solutions efficaces sont proposées	Octobre	- Comité Exécutif - ST	31 958,00	Frais d'organisation, à Lubumbashi, de l'atelier des PP pour un débat public (Frais de voyage et de séjour de 3 membres du CE, Frais de voyage et de séjour de 3 membres du ST, Location salle, Logistique)	20 748,00	- Gouv. - PTF	- Décaissement mensuel, par le Gouvernement central, de la dotation budgétaire allouée à l'ITIE-RDC ; - Appui des PTF, notamment pour la prise en charge de 16 délégués des provinces
							Frais de prise en charge de 16 délégués venant du Kasai Oriental (3), du Lualaba (7), du Haut-Katanga (3) et de Tanganyika (3).	11 210,00		

Comité Exécutif

16	Organiser des séances de travail virtuelles avec les Entreprises Publiques (EP) afin de les amener à mieux divulguer les informations requises par les Exigences 2.6, 4.5 et 6.2 de la Norme ITIE	Activité n°23	Les informations pertinentes requises par la Norme ITIE sont divulguées par les EP	Septembre	- Secrétariat Technique (ST) - Entreprises Publiques (EP)	500,00	- Frais de connexion internet pour le ST et les 9 EP	500,00	Gouv.	- Décaissement mensuel, par le Gouvernement central, de la dotation budgétaire allouée à l'ITIE-RDC.
17	Evaluer la mise en œuvre des recommandations et mesures correctives issues des rapports précédents, des audits du CN/ITIE-RDC et de la validation	Activité n°37	- Le suivi des recommandations et des mesures correctives est effectué ; - Un document de synthèse des travaux de suivi est produit.	Octobre	- Comité Exécutif - Secrétariat Technique - Parties Prenantes	6 000,00	Frais d'organisation, à Kinshasa, d'un atelier des PP (Location salle et Logistique)	6 000,00	Gouv.	- Décaissement mensuel, par le Gouvernement central, de la dotation budgétaire allouée à l'ITIE-RDC.
Sous-Total 2 :						294 666,00				
TOTAL :						1 116 120,02				
					Ajustement :	FDR adoptée le 30/08/2020	FDR ajustée			
						973 895,02	142 225,00			

1. INTRODUCTION

La situation financière du Comité National de l'ITIE-RDC a été présentée au 21 août 2020 en dollar américain et ce, conformément à l'article 23 du Règlement Intérieur du Comité National qui stipule que « A chaque réunion du Comité Exécutif, le Coordonnateur National présente un état complet de la situation financière et des activités réalisées aux membres du Comité Exécutif qui en donnent quitus ».

Cette situation financière présente la synthèse des opérations provenant des documents comptables couvrant la période du 29 juillet au 21 août 2020.

Le Plan de Travail Annuel adopté par le Comité Exécutif aligne les activités à réaliser qui visent l'atteinte des objectifs de mise en œuvre de l'ITIE en RDC. Ce plan de travail est assorti d'un chronogramme compatible avec les échéances de déclaration et de validation établies par le Conseil d'administration de l'ITIE.

Le financement de ces activités et le fonctionnement du Comité National de l'ITIE sont assurés par une dotation mensuelle du Gouvernement qui s'est engagé à mettre en œuvre l'ITIE ; et aussi, par les appuis occasionnels des partenaires techniques et financiers.

Pour la période considérée, le CN/ITIE-RDC n'a reçu aucune subvention. Mais le solde de trésorerie de la situation financière précédente, arrêtée au 28 juillet 2020, a servi de couvrir une partie seulement de dépenses de fonctionnement.

2. ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES DU CN/ITIE-RDC DU 29 JUILLET AU 21 AOUT 2020
(Exprimé en Dollar US)

RECETTES		
Report	7 330	
Dotation Gouvernement		
Appui PTF		
Total Recettes	7 330	
DEPENSES		
<u>1. ACTIVITES REALISEES</u>		
Ajustement de la feuille de route des priorités du CN/ITIE-RDC de juillet à décembre 2020		
Cadrage pour production rapport assoupli ITIE-RDC 2018, 2019 et premier semestre 2020		
S/total		0
<u>2. FONCTIONNEMENT</u>		
Communication (téléphone, internet)		650
Entretiens et réparations véhicules		160
Maintenance équipements		58
Fournitures de bureau		1 207
Carburant et lubrifiants		65
Rémunération agents du ST		
Rémunération consultants		
Collation pour prestation jour férié et travaux intensifs		1 150
Frais organisation réunion du CE du 30/07/2020		600
Jeton de présence membres du CE		100
Frais de séjour (Remboursement frais pour mission collecte de données à Lubumbashi et Kamina)		846
Cérémonie de remise et reprise		300
Médias et presse		800
Frais bancaires		193
Assistance soins médicaux		166
Services extérieurs (Impression cache-nez, décroisonnement bureau)		550
S/total		6 845
Total Dépenses		6 845
SOLDE DE TRESORERIE AU 21 AOUT 2020	485	

3. ETAT DES DETTES DU CN/ITIE-RDC AU 21 AOUT 2020
(Exprimé en Dollar US)

N°	NATURE	FOURNISSEURS/PRESTATAIRES	MONTANT EN USD	JUSTIFICATION
1	Honoraires	Cabinet BDO Consulting (Administrateur Indépendant)	32 800	Honoraires production du rapport ITIE 2017 et formation
		Cabinet Ernst & Young (Administrateur Indépendant)	7 677	Solde sur Honoraires production du rapport ITIE 2016
2	Loyers			
	Bureaux ST Kinshasa	Bailleur SOGIC sarl	97 500	Loyer de 5 trimestres (15/08/2019 au 15/11/2020)
	Salle de réunion		60 000	Loyer de 5 trimestres (15/05/2019 au 15/08/2020)
	Bureaux antenne du sud	Bailleur MADU PILLAI	16 920	Loyer de 3 trimestres (janvier à juin 2020)
3	Rémunérations			
		Personnel ST ITIE-RDC	407 400	Arriérés janvier, mars, avril, mai, juin et juillet 2020
		Membres du CE ITIE-RDC	14 700	Jeton de présence Réunions du 22/01, 22/02 et 30/07/2020
4	Autres dettes			
	Hébergement logiciel T/SL	MASIA VUVU	2 220	Abonnement de janvier à juillet 2020
	Carburant	SODIKIM	4 366	Facture janvier et février 2020
	Police d'assurance	SONAS	1 818	Police d'assurance flotte N°1294100312R
	Contrôle technique	TRINITY 3 SARL	597	NOTE HONORAIRES N°31/11/2019/DF
	Policier de garde	Police Nationale Congolaise	100	Bulletin de service
	Réservation et hébergement du nom de domaine	CODES QUANTEN	5 649	Facture N°2026604
	Entretien complet	GARAGE ISSAM	780	Facture N°0025/2020, N°00255/2020
	Impression carte de visite	ONKERALING	45	Facture N°0070-OJ-2020
	Expédition documents	DELTA EXPRESS	46	Facture N°066/08/2020
	Frais publication interview du CN	Magazine GEOPOLIS	500	Facture N°3/GH-GEOP
	TOTAL		653 118	

